

Projet de Territoire du Plateau Nord

2020-2026



Entité de 100 000 habitants à l'horizon 2030, le territoire doit penser un projet transversal, qui se décline en termes de mobilité, d'habitation, de préservation de l'environnement et du cadre de vie, de proximité d'offres de services et de localisation d'activités économiques, commerciales et agricoles.

Soutenir les mobilités de demain

La question des mobilités est particulièrement prégnante, largement impacté par les flux pendulaires Ain, Val de Saône vers Lyon et Villeurbanne. Ainsi, penser la mobilité revient à réfléchir sur deux niveaux, qui peuvent évidemment se croiser : les déplacements inter-territoire d'une part et les déplacements infra, d'autre part.

1.1 Prioriser le plan vélo

1.2 Réduire les durées de transport

1.3 Recourir aux énergies bas-carbone

Prioriser le plan vélo

1.1.1 Étendre les réseaux cyclables

1.1.2 Assurer l'interconnexion des territoires, la continuité des parcours et la modularité des moyens

1.1.3 Aides aux usagers

Prioriser le plan vélo

1.1.2 Assurer l'interconnexion des territoires, la continuité des parcours et la modularité des moyens

Pour Caluire et Cuire :

- La suppression de l'Autopont Poincaré
- Le chemin Petit (tronçon entre Crépieux/Leclerc) : réfection de voirie et piste cyclable dans le prolongement de la tranche 1
- La rue Coste (tronçon place J. Ambre/place J. Ferry)
- L'avenue Général de Gaulle (tronçon place de la Bascule/rue Lassagne) et la rue Lassagne : requalification avec notamment sécurisation de la sortie des élèves du collège, GS J. Verne transféré, stationnement et pistes cyclables-
L'élargissement de la rue de l'Oratoire
- Avenue Marc Sangnier/avenue Beauséjour/voie verte : aménagement des abords du futur lycée

Prioriser le plan vélo

1.1.2 Assurer l'interconnexion des territoires, la continuité des parcours et la modularité des moyens

Pour Rillieux-la-Pape :

- De requalifier le rond-point Charles de Gaulle pour l'intégrer notamment dans le parc linéaire et procéder à la prolongation d'une autoroute verte
- De redresser l'avenue des Nations pour la raccorder au chemin de la Croix et assurer ainsi une continuité cyclable jusqu'au Fort de Vancia
- De réaliser le raccordement entre la rue Salignat et la rue de la République pour mieux dessiner le parc Brosset et promouvoir une traversante verte dans le cadre du projet cœur de village
- De réaménager la place Verdun afin de la rendre accessible aux vélos et aux piétons par notamment l'élargissement des voies cyclables et trottoirs
- De réaliser un raccordement entre l'avenue Victor Hugo et la rue Terres Bourdin afin d'assurer le développement du secteur
- De prendre en charge la réhabilitation du boulevard Marcel Yves André compte tenu de son état très dégradé

Prioriser le plan vélo

1.1.2 Assurer l'interconnexion des territoires, la continuité des parcours et la modularité des moyens

Pour Sathonay-Camp :

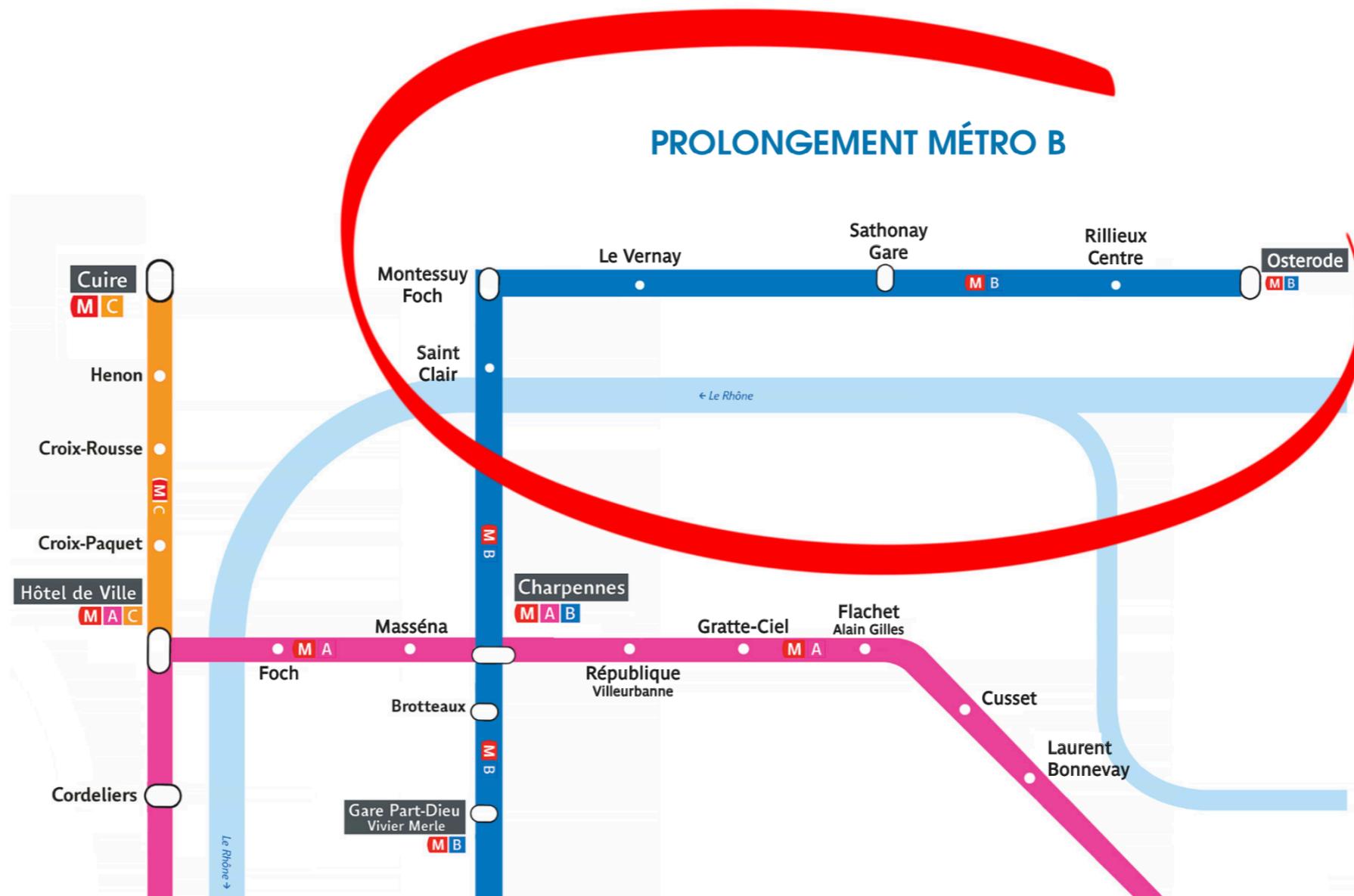
- Interconnexion entre la voie verte et Fontaines-sur-Saône en passant par le mail paysager
- Création de pistes cyclables sécurisées pour se rendre au groupe scolaire Louis Regard

Réduire les durées de transport

1.2.1 Lutter contre la paralysie des transports de surface par le prolongement de la ligne de métro B et ensuite de la ligne C

1.2.2 Réhabiliter le ferroviaire

Réduire les durées de transport



Recourir aux énergies bas-carbone

1.3.1 Soutenir les nouveaux carburants (GNV, hydrogène)

1.3.2 Stations de recharge électriques (puissance et accessibilité)

1.3.3 Renouveler les parcs automobiles (administrations, entreprises, particuliers)

Construire un territoire durable

La Métropole du Grand Lyon fait partie des territoires les plus en tension par rapport à la question du logement. L'accroissement démographique, la décohabitation, la raréfaction du foncier pour construire sont autant d'enjeux qui se répercutent inévitablement sur le logement. Aussi, cette question doit être vue avec un « grand angle » afin d'engager des actions concrètes sur la recherche d'une moindre artificialisation des sols, d'économie de surface, de réhabilitation de l'existant ou d'intégration de la nature et de l'agriculture en ville.

2.1 Construire un habitat préservant l'environnement

2.2 Améliorer la biodiversité

2.3 Développer l'agriculture urbaine

2.4 Améliorer le cadre de vie

Construire un habitat préservant l'environnement

2.1.1 Compléter le PLUH par des préconisations par territoire, en intégrant la densité existante

2.1.2 Encourager la construction de bâtiments à énergie positive

2.1.3 Bio-sourcer les matériaux de construction

2.1.4 Encourager la rénovation des bâtiments

Construire un habitat préservant l'environnement

2.1.1 Compléter le PLUH par des préconisations par territoire, en intégrant la densité existante

Pour Caluire et Cuire :

- Rue Coste (entre la place J. Ferry et Capot) : zone Urm
- Accessibilité Bissardon : mutabilité rue Royet et extension des réseaux (eau, assainissement et EDF)
- Centralité de Vassieux – foncier du Diocèse et Habitat et Humanisme

Pour Rillieux-la-Pape (hors ZAC de Sermenaz, Bottet et Alagniers) :

- Secteur du loup pendu avec l'aménagement d'un nouveau quartier éco-quartier
- Secteur Verdun-Clos Ponet avec l'aménagement d'un nouveau parc Brosse

Pour Sathonay-Camp :

- Limitation de la constructibilité de la Commune afin de permettre de gérer l'afflux de la nouvelle population et d'adapter les équipements publics durant ce mandat
- Volonté de conserver le résidentiel à Sathonay-Camp
- Limiter les constructions autour de la Gare de Sathonay/Rillieux

Améliorer la biodiversité

2.2.1 Valoriser les espaces boisés et accompagner les propriétaires

2.2.2 Favoriser le développement des jardins familiaux et partagés

2.2.3 Rendre la ville à la nature en identifiant les îlots de biodiversité, en assurant la prise en compte des continuités écologiques, en luttant contre les îlots de chaleur

Développer l'agriculture urbaine

2.3.1 Créer des fermes urbaines en innovant dans la recherche appliquée en matière d'agroforesterie urbaine

2.3.2 Rapprocher les productions agricoles et maraîchères du plateau Nord des consommateurs en accompagnant le développement de circuits courts

Améliorer le cadre de vie

Pour Caluire et Cuire :

- La requalification de la place Christophe Collomb
- La requalification de la place de Crépieux
- La requalification du Square Elie Vignal.

Pour Sathonay-Camp :

- Finaliser le mail paysager : création d'un square au bout du mail en lien avec la finalisation de l'arboretum à Sathonay-Camp

Pour des équipements au plus près des territoires

Notre territoire bénéficie d'équipements structurants qu'il faut renforcer afin de répondre à un accroissement de la densité urbaine et à des besoins de services et de loisirs d'une population mixte, aux âges différents ayant des habitudes de consommations et de loisirs variées.

3.1 Assurer la mise à niveau et la construction de nouveaux équipements de compétences métropolitaines

3.2 Améliorer les équipements culturels du plateau Nord

3.3 Faciliter les pratiques sportives et urbaines

3.4 Répondre aux nouveaux besoins d'animations des jeunes hors temps scolaire

Des services augmentés aux habitants et aux entreprises

La densification douce, avec l'accroissement de la population, entraîne nécessairement une forte évolution des services aux habitants et aux entreprises. La mixité sociale et des niveaux socioprofessionnels hétérogènes impliquent d'encourager le foisonnement de l'offre associative et de densifier l'accompagnement fait aux entreprises dans un contexte économique qui s'annonce particulièrement difficile dans les mois à venir.

4.1 Faciliter les mises en réseau des associations

4.2 Coordonner les politiques culturelles locales

4.3 Consolider l'attractivité économique du Plateau nord

Faciliter les mises en réseau des associations

4.1.1 Créer un réseau des Maisons des Associations

4.1.2 Rendre accessible aux habitants toute l'offre associative du Plateau nord

4.1.3 Instaurer une adhésion unique à un bouquet d'offres associatives suivant ses besoins

Coordonner les politiques culturelles locales

4.2.1 Partager nos médiathèques

4.2.2 Garantir la présence de cinémas dans nos quartiers

4.2.3 Faire contribuer nos salles de spectacles au rayonnement métropolitain

Consolider l'attractivité économique du Plateau nord

4.3.1 Renforcer le rôle et les moyens des regroupements d'entreprises (PERICA)

4.3.2 Dégager de l'offre foncière pour les TPE et PME créatrices d'emplois

4.3.3 Partager la compétence développement économique dans un GIP dédié aux installations d'entreprises sur le Plateau nord

Promouvoir un service public en proximité

Malgré les compétences élargies de la Métropole, les communes sont toujours les interlocuteurs de la proximité aux yeux des habitants avec des capacités de réactivité et de souplesse pour le plus grand bénéfice des habitants.

5.1 Un budget métropolitain territorialisé et significatif

5.2 Agir en délégation de la Métropole

Un budget métropolitain territorialisé et significatif

5.1.1 Mettre en place un budget co-construit par CTM

5.1.2 Déconcentrer la gestion des enveloppes budgétaires

Agir en délégation de la Métropole

5.2.1 Garantir la propreté urbaine

5.2.2 Lutter contre l'habitat indigne

5.2.3 Gérer la police de la circulation

Ne pas oublier les solidarités

La Métropole est devenue une institution aux compétences multiples dont un grand nombre relèvent d'un département. Cette situation hybride ne doit toutefois pas conduire à délaisser certaines solidarités au profit d'autres et à oublier l'esprit de l'intercommunalité.

6.1 Agir sur l'ensemble des quartiers politique de la ville (QPV et QVA)

6.2 Retrouver l'esprit de l'intercommunalité

6.3 Mettre les missions locales au centre de l'insertion des jeunes

6.4 Un parc social à imaginer l'échelle du Plateau nord

Retrouver l'esprit de l'intercommunalité

6.2.1 Mutualiser les moyens entre les communes du plateau Nord

6.2.2 Instaurer une Conférence annuelle et Intercommunale du Territoire

6.2.3 Développer une vraie solidarité entre communes

Les projets d'intérêt métropolitain

Certains projets impactent fortement les territoires concernés, et doivent être pris en compte pour imaginer des évolutions possibles dans la suite de leur réalisation. Pour les trois communes du Plateau Nord, le projet de Réseau de chauffage urbain va impacter lourdement les voiries et à ce titre devrait donner lieu à une remise à niveau globale, intégrant les nouveaux usages.